N° 20 | 3e trimestre 2009 | Dépôt BRUXELLES X | P503050

Belgique - Belgie
P.P. - P.B.
1099 Bruxelles
BC 8507

AGIR PAR LA CULTURE

LE TRIMESTRIEL DE PRESENCE ET ACTION CULTURELLES

Envol des Cités : un beau projet citoyen

Quand « Merci l'impôt ! » porte les paroles

Directive Services : Vigilance et Concurrence

Agenda

Editeur responsable: Yanic Samzun
Publication périodique
du Secrétariat général de PAC
8, rue Joseph Stevens - 1000 Bruxelles
www.pac-g.be

© Jean-François Rochez

Mardi 13 octobre 2009,
la compagnie Fantastique Collectif joue “ Je Lis ” au Parlement de la Communauté française devant parlementaires et apprenants de Lire et Ecrire.

EDITO

Cette fin d'année 2009, est particulièrement dense et préfigure assez bien l'intensité de notre programme de 2010.

Fin novembre, nous avons lancé la campagne « Merci l'impôt ». Ce projet qui est le fruit d'un an et demi de travail avec l'équipe d'animation et les experts, a déboulé dans l'espace public à contre-courant de toutes les idées reçues. Les contributions n'ont pas la cote, c'est bien connu… Et pourtant, la distribution de notre quotidien-fiction, « L'impopulaire », a reçu un très bon accueil dans les gares, sur les marchés, à l'entrée des grandes entreprises…
Mieux, comme nous l'avions souhaité, après la première surprise passée, il a suscité le débat.
Le débat dans la rue, dans les animations « Porteurs de paroles », mais aussi sur notre site «www.mercilimpot.be » qui a connu une affluence de visites et de réactions sans précédent.
Nous poursuivons la campagne jusqu'en juin 2010 au travers de nombreuses animations, débats, représentations du spectacle « Le temps des crises », etc …

L'année 2010, verra aussi la poursuite de l'opération « Asseoir l'espoir », au profit de l'école de cirque palestinienne, avec des expos ventes à Huy, Rebecq et Court Saint Etienne, un concert de soutien avec la pianiste Annette Cornille à Mons et un grand concert de musique du monde en mai (surprise !). Nous espérons pouvoir aller inaugurer l'école de cirque à Bir Zeit en novembre 2010.

Dans l'immédiat, deux collaboratrices de PAC accompagneront la photographe Véronique Vercheval à la grande marche internationale sur Gaza qui aura lieu le 31 décembre.
Je vous invite à suivre en direct cette manifestation sur le blog que nous créons à cette occasion (www.pac.be).

2010, verra aussi la montée en puissance de notre réseau d'Ecrivains Publics qui après Liège et Tournai s'installent durablement à Bruxelles et à Charleroi.

2010, sera aussi l'année européenne de lutte contre la pauvreté. Comme nous considérons que le problème croissant de la pauvreté n'est pas un problème causé par les pauvres mais bien par les riches, nous lancerons une campagne sur la dualité d'une société de plus en plus construite sur la précarité et la misère sociale.

Que l'année 2010 vous soit douce et … solidaire !

Yanic Samzun
Secrétaire Général

SOMMAIRE

• LES BRÈVES P4-5

• ENVOL DES CITÉS : UN BEAU PROJET CITOYEN ! P6

• RENCONTRE AVEC L'ASBL AVANTI P7

• QUAND « MERCI L'IMPÔT ! » PORTE LES PAROLES P8

• LE POINT SUR LA SANTÉ DES PLUS JEUNES EN PALESTINE P9-P10

DIRECTIVE SERVICES : VIGILANCE ET CONCURRENCE
- VERS LA FIN DU NON-MARCHAND
- CRIER AU FEU OU FAIRE L'AUTRUCHE ?
- DES RAISONS DE S'INQUIÉTER ? P11-12-13

• AGENDA DES RÉGIONALES P14-15

Coordination rédactionnelle : Sabine Beaucamp, Aurélien Berthier • **Ont participé à ce numéro :** Sabine Beaucamp, Aurélien Berthier, Denis Dargent, Bernard Hayette, Thomas Lemaigre, Lucrèce Monneret, Serge Noël, Jacques Nuovo, Yanic Samzun, Dominique Surleau. • **Crédits photographiques :** Communauté européenne 2009, Philippe Ducros, Jean-François Rochez • Jean-Luc Urbain • **Couverture :** Nino Lodico • **Conception graphique :** LN - Hélène Taquet• **Lay-out :** Nino Lodico• **Aide à la relecture :** Pierre Thélismar • **Mailing :** Maria Casale • **Editeur responsable :** Yanic Samzun

Pour recevoir gratuitement par la poste notre trimestriel ou pour vous désinscrire de la liste d'envoi, veuillez prendre contact avec Maria Casale par mail (maria.casale@pac-g.be) ou par téléphone (02/545.79.11).
Tirage : 10 000 exemplaires, imprimé sur papier recyclé, offset Cocoon-100 %

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, si vous ne souhaitez plus recevoir nos publications, il suffit de nous le signaler.

Toutes les activités évoquées dans ce numéro ont été réalisées grâce au soutien du Service de l'Education permanente du Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, de la Loterie Nationale, de la Région Wallonne et de l'Agence Fonds social européen.

LES BRÈVES

ASSEOIR L'ESPOIR

La musique en soutien

Dans le cadre du projet de soutien à l'école Palestinienne de Cirque, un Concert de la solidarité, se déroulera le 26 février aux Ateliers des FUCAM de Mons "Chapelle du couvent des Soeurs noires". Il s'agira d'un concert à deux pianos de Mesdames Annette Cornille et Nadia Verrezen. Les morceaux interprétés seront tirés du répertoire de Serguei Rachmaninov.

Le prix d'entrée est fixé à 12€.

Infos et réservations : 0476/666 490.

Lieu : Chapelle du couvent des Sœurs noires (Entrée par le portail de la rue du Grand Trou Oudart) à Mons.

ATELIER À CHARLEROI

Apprendre la photo

"L'analphabète du futur ne sera pas l'illettré mais l'ignorant en matière de photographie" disait László Moholy-Nagy, professeur au Bauhaus à la fin des années 20. Durant toute la saison 2009-2010, PAC Charleroi et Article 27 proposent à toutes personnes possédant un appareil photo numérique et désireuses de se perfectionner, un module d'apprentissage et de compréhension du langage photographique.

Au programme: maniement de l'appareil, prises de vues, analyse critique et réflexion sur la place de l'image aujourd'hui...

Ce cours qui privilégie la participation mêle apports théoriques et exercices pratiques thématiques. Les images ainsi produites sont analysées et commentées… Et pourraient par la suite aboutir à une exposition collective.

Cet atelier pour jeunes de 17 à 77 ans possédant un appareil photo numérique se déroule le samedi matin pendant 6 semaines à Charleroi. Animateurs: Véronique Vercheval et Vincenzo Chiavetta. Plusieurs sessions sont prévues pendant la saison 2009-2010. N'hésitez pas à nous contacter : info@pac-charleroi.be ou 071/79.72.08

EVENEMENTIEL

NA-MUR

Cette bâche de 2 m de haut et 12 m de long réalisée par PAC a constitué l'un des pans du mur symbolique érigé lors du Na-Mur, événement namurois célébrant les 20 ans

de la chute du Mur de Berlin. Le mur a été visible du 24 octobre au 7 novembre 200.

PAC a choisi de retracer le combat mené par l'école palestinienne de cirque pour se libérer de tous les murs dus à l'occupation.

JARDINS SOLIDAIRES

Voyage en jardins solidaires

Ce documentaire a été réalisé par Hervé Pradel, animateur du GSARA Bruxelles. Il retrace tous les aspects de l'action Jardins Solidaires. Des jardins communautaires où chacun peut cultiver à partir d'un petit lopin de terre tissant ainsi du lien social jusqu'aux plus grandes exploitations permettant la réinsertion socioprofessionnelle. Et l'on voyage à ciel ouvert entre les « Terres en vue et Herbes folles » à Couvin en passant par Verviers en remontant vers « Les Compagnons du Samson » à Gesves, s'arrêtant en chemin à la « Ferme Delsamme »et en terminant en beauté par le potager en bac du restaurant social bruxellois « Les uns les autres ».

Une terre où s'ancrer et où chacun peut réapprendre à respecter le point de vue de l'autre, dépasser son besoin personnel, apprendre à être patient, privilégier la qualité sur la quantité. Les fruits de cette culture permettent un mélange des cuisines du monde entier qui sont autant d'occasion de nourrir les échanges interculturels. On apprendra par exemple qu'il est possible de faire pousser des pois chiches en Belgique.

Améliorer le regard que l'on porte sur soi par la valorisation de produire sa propre nourriture, s'interroger sur sa consommation, mettre en place avec peu, en usant de la récup' et débrouille. Ce docu de 52 minutes expose magistralement les idées de ce projet et vise à susciter l'envie de créer un jardin collectif près de chez soi.

Documentaire disponible pour des animations : contact Lucrèce Monneret lucrece@pac-g.be

ECRIVAINS PUBLICS

Formation à venir à Tournai

Une formation de base "Ecrivain public" va être prochainement organisée.

Si vous êtes toujours intéressé(e), manifestez-vous auprès de Caroline Jesson (coordinatrice des EPWP). Elle ne manquera pas de vous avertir de la marche à suivre pour participer à cette formation qui se déclinera selon le calendrier ci-après (modification possible pour l'une ou l'autre date) :

Séance d'information :
le mardi 12 janvier 2010 de 14h à 16h.
Formation les :
- 20, 21, 22, 28, et 29 janvier
- 4, 5, 10, 11, 12, 25, et 26 février
- 4, 5, 11, et 12 mars
soit 16 journées complètes de 6h.
Lieu : au Conservatoire de Musique, 2, Place Reine Astrid à 7500 Tournai.

EXPO

« La Bibliothèque Orientale »

La Bibliothèque orientale est une invitation à la (re)découverte de l'Orient en compagnie des plus grands écrivains français du 19ème siècle à travers 26 étapes mythiques autour de la Méditerranée.

L'exposition donne au « visiteur globe-trotter » l'opportunité de composer son périple en Orient au gré de ses envies et de son humeur.

Il s'agit d'une balade «à la carte» de ville en ville, d'auteur en auteur ou encore de thème en thème.

De Théophile Gautier à Mérimée en passant par Pierre Loti et Alexandre Dumas, les écrivains- voyageurs seront au rendez-vous de l'Orient… dans les souks d'Alger, devant des pyramides du Caire, sur les pistes du désert de Kosseir, dans les « maisons louches » de la Haute Egypte. Mais ils seront surtout là où vous ne les attendez pas.

Venez la découvrir prochainement :

- au Palais de Justice de Mons, du 8 au 22 janvier 2010
- aux Arts et Métiers de La Louvière – Rue Paul Pastur, N°1 à La Louvière (Salle Maurice Herlemont), du 19 février au 1er mars 2010
- au Centre de lecture publique de Comines-Warneton, du 1er au 15 mars 2010
- à la Bibliothèque de Waremme, du 16 mars au 2 avril 2010

Une version allégée de l'exposition sera également visible à

- Uccle, du 22 au 24 janvier 2010
- A la Bibliothèque des Chiroux à Liège, du 15 au 26 mars 2010

L'exposition est le fruit d'une collaboration entre le PAC et RCOO.

Avec la collaboration du Service de l'éducation permanente de la Communauté française de Belgique, du Gouvernement wallon et de la Loterie nationale.

Infos : rcoo@live.be – sandrine.cogez@pac-g.be – 02/545.79.28

PÉTITION

STOP NUCLEARMS !

Une pétition en ligne internationale a été mise en place par Philippe MAHOUX, Président du Groupe PS du Sénat de Belgique qui s'intitule STOP NUCLEARMS / « STOP AUX ARMES NUCLEAIRES ! ». Il s'agit, par votre signature, d'appeler le parlement belge à voter au plus tôt la proposition de loi interdisant les armements nucléaires sur le territoire belge mais aussi de soutenir à l'échelle mondiale l'interdiction des armes nucléaires.

Pétition en ligne sur : www.stopnuclearms.org

APPEL A CANDIDATS

L'ENVOL DES CITES « TOUR 2010 »

L'Envol des Cités est un grand projet provincial d'aide à nos artistes locaux. Pour sa 5ème édition, cette opération artistique, interculturelle et inter-quartiers, ayant pour but de promouvoir la créativité et la diversité musicale, s'étalera sur l'entièreté de l'année, sous la forme d'une tournée sillonnant des villes dans toute la province du Hainaut.

A partir d'aujourd'hui et jusque fin février 2010, les organisateurs attendent les inscriptions d'artistes et de groupes émergents désireux de profiter de cette vitrine (tournée, promotion, presse écrite et audiovisuelle,...). Pour 2010, un partenariat est sur le point de se conclure avec le projet « Ça balance » de la Province de Liège. Cet échange de projets et l'élargissement sur un territoire plus vaste donneront naissance à de nouvelles et nombreuses perspectives d'aides à nos créateurs.

Infos & Inscriptions :
Province de Hainaut,
Direction Générale des Affaires Culturelles
Jacques Nuovo et Olivier Fievez Coordination de l'Envol des Cités 0496 16 03 46
ou j.nuovo@skynet.be
www.envoldescites.be

INTERNATIONAL

Marche internationale pour la liberté : le 31 décembre à Gaza

Des militants venus du monde entier tenteront d'entrer à Gaza par le poste frontière de Rafah en Egypte le 29 décembre. La marche pour la liberté se déroulera le 31 décembre : cette marche non-violente est inspirée des actions des militants des droits civiques aux USA et du Mahatma Ghandi.

Des rencontres seront organisées sur place et le retour vers le Caire est prévu pour le 2 janvier. Parmi les signataires de l'appel, les réalisateurs Ken Loach et Aki Kaurismaki, l'historien Avi Shlaïm, le linguiste Noam Chomsky, l'ancien attorney general (ministre de la justice) des USA Ramsey Clark et un grand nombre d'associations comme l'Agricultural Development Association (PARC), le Free Gaza Movement, l'Israeli Committee Against House Demolitions (ICAHD), le Mandela Institute for Political Prisoners-Ramallah...

L'Association Belgo-Palestinienne, signataire de l'appel, s'associe à cette marche et organisera une délégation belge qui rejoindra les militants internationaux. Présence et Action Culturelles sera représentée par deux de ses collaboratrices qui accompagneront la photographe Véronique Vercheval. De plus, une marche de solidarité sera organisée à Bruxelles, à la même date, le 31 décembre 2009. Les différentes étapes de cette manifestation mondiale seront visibles sur le blog de PAC créé à cet effet.

PUBLICATIONS

Une fin d'année prolixe

Trois nouvelles publications sortiront en cette fin 2009. Deux numéros dans la Collection « Les cahiers de l'éducation permanente » : un numéro consacré au « CEF au coeur des défis de l'Enseignement et de la Formation » un deuxième qui vient en accompagnement de la grande campagne de PAC « Merci l'impôt ! ». Une nouvelle Collection intitulée « Passeurs d'idées », pour ce premier numéro, Jean Cornil réunit en un recueil les points de vue qu'il avait écrit pour le Mouvement. Son titre ? Recevoir, Célébrer, Transmettre : trois verbes pour un autre paradigme du socialisme et de l'écologie.

Rappelons au passage que les points de vue qui ont jalonnés l'année 2009 sont consultables sur notre site : www.pac-g.be - onglet Publications et que les commandes de livres peuvent se faire via notre boutique en ligne.

FOCUS :

L'ENVOL DES CITÉS, UN BEAU PROJET CITOYEN !

Quand les quartiers oubliés s'invitent dans les centres villes, c'est toute la diversité culturelle qui y gagne. Or de même qu'une musique formatée n'est que répétitive mélopée, un monde sans diversité est un monde sclérosé. (Jidel)

En faisant appel aux artistes créateurs issus d'origines les plus diverses, tout en promotionnant la multiculturalité et l'interculturalité, le projet **« l'Envol des cités » a déjà contribué à faire tomber des barrières de l'intolérance, de l'ignorance et de l'ostracisme.**

Au travers cette forme **de solidarité artistique**, nous avons déclenché une prise de conscience qui aboutit à la fierté de montrer et chanter ses origines. En élargissant notre appel aux candidats, nous avons découvert de nouveaux styles musicaux. En prônant l'esprit de cohésion de groupe durant toutes les tournées, nous avons assisté à de magnifiques gestes d'humanité entre les groupes participants.

A travers **l'Envol des Cités**, nos artistes sont en **immersion de leur art.** Ils créent, ils enregistrent en studio professionnel, ils se produisent sur les plus belles scènes dans des villes différentes devant des publics différents. Ils profitent de coachings et formations et rencontrent les médias qui tentent de les faire connaître au grand public.

Le projet joue le rôle de découvreur de talents, de tourneur de spectacles, d'éditeur musical et de producteur d'artistes. **Il se veut solidaire** de nos jeunes artistes peu connus voire inconnus.
Ce projet prouve qu'il est possible, **en fédérant des acteurs** issus du **milieu associatif**, des **services publics et du milieu artistique**, de créer une véritable **politique culturelle** qui développe **la création** et favorise **l'originalité**.
Il met en évidence **l'existence et le travail** des **opérateurs** qui y adhèrent.

Les artistes 2009 (de la chenille au papillon)

En 2009, suite à l'appel à candidat du 1er décembre, **206 demandes nous parvenaient.** 36 candidats avaient pu finaliser leur projet. Soit avec notre aide (Petit studio itinérant), soit par leurs propres moyens (Home studio ou studio professionnel).
Emanant de toute la province de Hainaut et régions voisines, en collaboration ou en solo, c'était la première du genre pour la majorité des candidats sélectionnés.

En tournée

Que l'on soit averti ou simple amateur, la tournée sert à tous de rodage pour la finale.
Le stage de formation et les coachings ont été déterminants pour préparer l'ensemble des participants à l'esprit et la philosophie du projet. Dans la préparation d'une tournée, rien n'est
laissé au hasard et nous mettons tous les atouts dans les mains des artistes afin de réussir cette tournée de belle envergure.

En tournée, l'esprit de cohésion de groupe a pris le dessus sur l'inquiétude de ne pas être à la hauteur pour les artistes produits. Au fur et à mesure qu'ils faisaient découvrir leurs chansons aux différents publics, ils découvraient ces publics.

De date en date, nous les avons vus grandir. L'expérience fait l'artiste et **« La chenille s'est transformée en papillon ».**

Nous sommes sur le point d'accomplir ce que tous les artistes en émergence attendent d'un service public : ***leur accorder le droit de prendre part à la vie culturelle de la communauté tout en jouissant des arts et des bienfaits qui en résultent ... (Article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme).***

Le 3 mars 2010 : Conférence de presse pour la présentation de l'édition 2010 avec en concerts : Hollograms (Prix de jury), les LU7 et Santino (Prix du public).
Où : Auditorium Abel Dubois, esplanade Anne-Charlotte de Lorraine à 7000 Mons.

Les 25 mars (de 14h à 20h) et 26 mars (de 14h à 22h) 2010 : Auditions publiques
Audition et sélection des groupes pour l'ensemble de la tournée (Mons, Braine-le-Comte, La Louvière, Frameries, Boussu, Charleroi, Tournai).

Auditorium Abel Dubois, esplanade Anne-Charlotte de Lorraine à 7000 Mons.
Infos : Marie-Noëlle 065/33.89.21.

RENCONTRE

AVEC ISABELLE HEINE

DIRECTRICE DE L'ASBL AVANTI

« La vie c'est comme l'art, tu rates, tu recommences… »

Installée depuis 2001 sur le site d'économie sociale de Monceau Fontaines (Charleroi), l'asbl Avanti poursuit une aventure hors du commun sur le sentier pourtant balisé de l'insertion socioprofessionnelle. La créativité est au cœur de la démarche. D'où un ensemble de formations pré-qualifiantes déclinées en techniques variées : ferronnerie, sculpture, menuiserie ou arts graphiques. Comme nous l'explique la Directrice, Isabelle Heine, le retour à la vie sociale des personnes fragilisées doit être porteur de sens. Et les processus de création, révélateurs des potentialités de chacun, y contribuent grandement.

Tu peux nous parler de la création d'Avanti ?

A l'origine, il y a le service d'aide aux justiciables Espace libre, à Charleroi. Nous recevions des prévenus en entretien individuel. On avait réussi à fermer le couvercle de la marmite, il n'y avait pas de récidive. Mais en termes de bien être individuel et collectif, ou d'espoir, on n'avait pas grand-chose… Certains disaient « j'aurai jamais de boulot, je suis bon à rien, j'ai pas ma place. » C'est alors que j'ai rencontré un jazz man américain, Richard, en 96 à Avignon. Il avait des copains en Ardèche, des psychiatres un peu alternatifs qui faisaient des expériences, et on est parti là-bas… On voulait vivre autre chose que l'institutionnel, on a débarqué avec des gens un peu « borderline », repliés sur eux-mêmes, à la limite du pathologique. On a mené une expérience autour d'un atelier de percussions. Il fallait les construire, les décorer, puis en jouer… Et les gens étaient vraiment fiers de découvrir qu'ils étaient capables de faire quelque chose. On avait enclenché un truc chez eux. Alors on a essayé de pérenniser ce processus d'enclenchement en gardant sa dimension collective.

Aujourd'hui, Avanti relève principalement de la Région wallonne et particulièrement du décret de 2004 sur les OISP (Organismes d'insertion socioprofessionnelle). Quels sont les avantages et les inconvénients du système ?

Le décret balise les objectifs, les contenus pédagogiques, etc. Mais il impose aussi que le stagiaire soit présent tous les jours, que soient reconnues uniquement des institutions comme le CPAS, le Forem, etc. A la limite, si on ne fait pas gaffe, on devient une filiale de ces institutions. Elles nous envoient des candidats systématiquement. Elles ne leur donnent pas le choix. Or, nous insistons sur le choix, ce doit être une décision personnelle. Nous préparons les gens à l'emploi, c'est un objectif, mais ce n'est pas le seul! On est interpellé par ceux qui retrouvent du boulot et qui nous disent « ça sert à quoi finalement, quand je rentre chez moi à 5 heures, je suis tout seul… »

Tu veux dire que ces gens ne sont pas resocialisés même s'ils « appartiennent » à la société ?

Oui, c'est dû au fonctionnement de la société elle-même. Il faut imaginer ces gens qui ont galéré toute leur vie, qui ont 40 ans : pour eux, 18 mois chez Avanti ce n'est pas toujours suffisant ! Quand ils s'en vont, c'est la rupture même s'ils ne sont pas encore prêts. Et là je dis : sortons un peu du décret, trouvons d'autres moyens pour faire ce qu'on a envie de faire. On est en pleine réflexion là-dessus. On nous demande tellement de choses et les réalités sociales de terrain sont tellement énormes !

Jean-Luc Urbain©

La créativité et les pratiques artistiques sont au cœur de la démarche d'Avanti. Tu peux nous en parler ?

La création te fait découvrir concrètement d'autres possibilités. Quand tu as galéré, ta perspective de vie est très limitée, tu n'imagines même pas qu'il y a d'autres choses possibles. Participer à un processus créatif déclenche pas mal de choses, la vie c'est un peu comme une œuvre d'art, tu rates, tu recommences. Et la création collective renforce cette démarche. Avec l'art, c'est magique ce qui se passe, que ce soit le théâtre ou la visite d'une expo au BPS 22 (NDLR, l'espace de création contemporaine de la Province de Hainaut, situé à Charleroi). Les stagiaires perçoivent des choses bien plus essentielles que nous qui conceptualisons tout le temps.

Propos recueillis par
Denis Dargent

L'intégralité de cette interview est consultable sur le site www.pac-g.be

En mode collectif

Chez Avanti, on connaît la valeur du collectif. On l'expérimente à chaque instant. Le stagiaire sait qu'il peut compter sur l'expérience des formateurs et la solidarité du groupe. Si l'œuvre créée nécessite un investissement individuel, son accomplissement résulte toujours d'un processus collaboratif. Chacun apporte son savoir-faire à l'édifice, qu'il s'agisse d'un catamaran, d'une sculpture de fer et de bois ou d'un instrument de musique polyphonique.

Dans cet environnement, l'heure du repas est importante. C'est le moment de détente d'une journée très bien organisée. Un stagiaire, toujours différent, prend en charge la préparation. Suivant son inspiration. Autour de la table, la discussion est animée. Des débats s'improvisent.

Ce jour-là, avec Ludo et les autres, on discutera de l'avenir respectif du bois et du PVC. Sabine : *« Ici on partage quelque chose, on n'apporte pas ses tartines, on prend les opinions de chacun. J'ai travaillé en entreprise avant et je peux vous dire que c'est pas pareil, là on vous impose les choses, ici on demande l'avis de tout le monde. »*

« Chacun peut progresser selon ses capacités, c'est une pédagogie adaptée à la personne », ajoute Jean-Luc Urbain, Coordinateur artistique de pédagogique.

Dorénavant, chaque lundi les stagiaires se réunissent entre eux, sans encadrement. Débriefing, échanges de point de vue, élaborations de nouveaux projets. Une façon de leur donner encore plus de place dans la structure. Ici, participer c'est réapprendre à vivre.

D.D.

Jean-Luc Urbain©

QUAND « MERCI L'IMPÔT ! » PORTE LES PAROLES

PAC a initié la campagne Merci l'impôt le 23 novembre 2009. Elle va se poursuivre à travers Bruxelles et la Wallonie durant toute l'année 2010.

La campagne Merci l'impôt !

Depuis plus d'un an, un groupe de travail PAC a travaillé d'arrache-pied pour concevoir une campagne liée aux enjeux sociaux de la fiscalité. Elle poursuit 3 objectifs :

1) Réhabiliter l'impôt comme instrument majeur de redistribution des richesses et comme pilier essentiel au fonctionnement de nos services publics. En effet, impôts et contributions sociales ouvrent quantité de droits qui constituent une réelle protection de notre pouvoir d'achat et permettent à tous de bénéficier de services publics essentiels comme les écoles, les transports publics, les crèches, les hôpitaux, les services sociaux ou encore les infrastructures culturelles et sportives.

2) Montrer que toutes les politiques fiscales ne se valent pas en termes de justice sociale. En effet, seul l'impôt progressif où chacun contribue selon ses moyens peut être considéré comme juste. La TVA est socialement injuste car elle ne prend pas en compte le revenu.

3) Informer plus largement les citoyens sur des matières réputées compliquées afin qu'ils puissent effectuer leur choix en toute connaissance de cause.

Pour ce faire, PAC a développé plusieurs outils. D'abord, le journal « l'Impopulaire ».

Il s'agit d'un « quotidien » au format tabloïd daté du 14 novembre 2029 qui imagine par anticipation une Belgique où les impôts auraient disparus. On y découvre les conséquences catastrophiques thème par thème de l'évolution des conditions de vie dans un tel environnement.

Puis, un site internet, www.mercilimpot.be. Beaucoup plus qu'une vitrine de la campagne, il s'agit d'un site de documentation sur la question où on peut également trouver des jeux en lignes qui font comprendre les mécanismes de l'impôt.

Ensuite, le spectacle « Le temps des crises » (voir APC N°19). Cette pièce de théâtre mise en place par la Cie Maritime traite, elle, plus particulièrement de la question de la privatisation des services publics, conséquences la plus probable des vagues de baisse d'impôts successives.

Enfin, outre conférences et animations sur le sujet, cette action est pour le Mouvement PAC l'occasion de tester un nouvel outil : « porteurs de paroles ».

Porteurs de parole

Au départ, des constats effectués sur le terrain. D'un côté les gens ont rarement l'occasion de débattre de sujets politiques. De l'autre, l'offre associative militante n'invite pas de manière adaptée les gens à s'exprimer alors même qu'ils sont désireux de le faire. Ainsi, beaucoup évitent de passer à un stand d'ASBL par peur qu'on leur « vende » des idées ou qu'on leur fasse la morale tandis que les nombreuses « conférences-débats » leur apparaissent décevantes car la partie « débat » se limite à quelques questions de la salle posées aux intervenants.

Face à cela, des associations, notamment en France, ont créé un outil aussi simple qu'efficace : Porteur de paroles. Le principe de cette action : poser une question dans l'espace public. Il s'agit de se placer en ville, sur les espaces de transit (rues, couloirs de métro etc.), là où on ne fait habituellement que se croiser sans se parler, d'y afficher une question qui est de fait posée aux passants, de récolter les réponses et de les afficher. Mais il faut suivre quelques règles : la question ne doit pas être moralisatrice ou induire la réponse, elle n'est qu'une amorce pour susciter le débat. Il ne faut jamais imposer la participation. Il faut écouter sans tenter de convaincre et il faut retranscrire les paroles reçues le plus fidèlement possible.

Les gens s'arrêtent, intrigués, lisent la question et les réponses, se mettent à réagir, voient leur réponses affichées, discutent et réfléchissent entre eux. L'affichage des réponses et l'effervescence autour de ces panneaux qui confrontent des points de vue, provoquent presque naturellement le débat. On s'aperçoit alors que ce qui fait réfléchir, ce ne sont donc pas forcément les discours des « experts » en tout genre.

Porteurs de paroles à la rue Neuve

Formé par Le Pavé, Coopérative française d'éducation populaire, les équipes de PAC se sont lancées dans des actions Porteurs de parole. Ainsi, nous avons installé notre dispositif léger (des panneaux de récup', des marqueurs et de la corde) ce mercredi 25 novembre 2009, à la rue Neuve, une artère commerçante de Bruxelles. Nous avons amené les passants à donner leurs réponses à la question un brin provocante : « Et si on supprimait les impôts ? ». Les réactions suscitées, aussitôt écrites puis affichées, n'ont pas traînées de la part de passants de 20 à 70 ans !

Colère et indignation contre une telle idée ou au contraire enthousiasme rapidement douché par les sacrifices que cela impliquerait en termes de suppression de services publics et de sécurité sociale… Questionnements sur la justesse de l'impôt avec la forte réaffirmation qu'il est normal que les hauts revenus paient plus que les bas, que l'on doit penser redistribution des revenus. Evocation de la création d'un impôt sur la fortune ou de la profonde injustice de la TVA.

Pour une présentation plus étendue de ce Porteur de parole et de ceux qui suivront, rendez-vous sur le site

www.mercilimpot.be .

PALESTINE :

LE POINT SUR LA SANTÉ DES PLUS JEUNES

Philippe Ducros©

Un vendredi de novembre à la Maison des Associations de Roubaix, l'Agence Franco-Palestine proposait une journée de colloque sur un thème dont on parle peu, la situation et le post-traumatisme des enfants palestiniens. Des enfants qui entendent plus souvent les déflagrations des tirs de rockets que le chant des oiseaux.

Ce jour-là des médecins-psychiatres sont venus apporter leurs témoignages presque insoutenables. Parmi eux, le Docteur Régis Garrigue (Président et fondateur de Help Doctors, ONG française d'urgentistes humanitaires) raconte qu'à Naplouse et à Gaza, au vu des maladies chroniques de plus en plus répandues parmi la population, il a créé avec son équipe deux dispensaires. Dans cette Région, pour avoir suivi au quotidien les enfants vivant dans la plus complète précarité, il a soigné de jeunes diabétiques, des enfants atteints de cécité profonde, d'hypertension, d'asthme, de diarrhées. Les causes ? La pauvreté due à la seule occupation israélienne et le confinement que celle-ci entraîne. Un enfermement qui peut par exemple aggraver les problèmes de vue causés par le diabète jusqu'à conduire à un aveuglement qui aurait pourtant pu être évité par des soins. Tous les jours on compte des morts parmi les enfants. Il n'y a aucun médicament, pas de traitement, pas de sécurité, il y a juste l'intimidation, la peur au ventre, l'indifférence, le mépris. La pauvreté, l'univers de violence de la guerre et de l'occupation qui entraînent souvent en retour une hausse des violences intrafamiliales, la malnutrition sont autant de facteurs qui déterminent la santé physique et mentale de ces jeunes adultes. Le Docteur Garrigue souligne qu'à Naplouse, 1% de la population souffre de schizophrénie. Les maladies mentales, qui existent là-bas comme ailleurs, sont mal prises en charge. Et pour cause : pour une population de 300 000 habitants, il y a en tout et pour tout deux psychiatres en place ! Un temps médical infernal, qui tourne à un rythme effréné à Naplouse, une moyenne de 150 à 200 consultations par matinée, c'est-à-dire deux à trois minutes de visite par patient. Le salaire du médecin ? Dérisoire l'équivalent de 2 € par jour.

Les effets de l'occupation se cumulent et forment un cercle vicieux. En créant de la pauvreté, il est toujours plus facile de tomber malade Et en freinant l'accès aux soins, toujours plus dur de se soigner. Les effets à long terme sont tout aussi inquiétants. Par exemple, la malnutrition actuelle des enfants entraîne une hygiène dentaire catastrophique et des retards de croissance. A peine 15 % des familles ont au moins un repas chaud par jour. 30 % seulement des familles mangent du poulet au moins une fois par semaine. Les fruits et légumes sont bannis de leur alimentation car ils coûtent bien trop chers. Le kilo de fraises est équivalent au prix du kilo de pain. Une alimentation saine et diversifiée est rendue impossible par son coût élevé. Les jeunes générations sont sacrifiées, les infections bucco-dentaires, et les maladies mentales en recrudescence les mènent sur le plan capital santé à de grosses complications futures.

En 2010, le Docteur Garrigue projette de construire dans la vieille ville un dispensaire essentiellement dévolu aux soins dentaires. Il pense aussi créer des cours de cuisine, afin de mieux varier la nourriture à partir des denrées dont disposent les habitants.

Le sport et la culture se font rares, le bruit des tirs alimente leur cerveau ! Les ignorer, ne pas entendre, ne pas savoir, relève purement d'une violation des droits internationaux. Il faut que cette occupation militaire cesse… Elle seule est responsable de cet état sanitaire déplorable.

PENDANT CE TEMPS-LÀ, À GAZA

A Gaza, la situation est encore pire, le Gouvernement israélien extrémiste provoque quotidiennement la population. Le souci du Docteur Garrigue est de trouver les moyens pour protéger ce peuple. C'est la misère absolue, c'est l'économie noire du tunnel, des tunnels où passent des voitures entières, c'est dire l'ampleur d'un trafic pourtant nécessaire car c'est aussi grâce à lui que peuvent passer des médicaments. Un trafic quotidien israélien et égyptien, le pipeline? Etant leur moteur ! Il faut absolument faire en sorte que l'occupation ne fasse pas mourir la population.

Et de conclure

Le Docteur Garrigue se rend régulièrement depuis 10 ans en Terre palestinienne. Il a à son actif 40 à 50 missions, des séjours allant d'une semaine à deux mois continus. Ce qu'il craint le plus ? Le découragement, l'oubli. « C'est démoralisant, explique-t-il, tout est sans arrêt à refaire, la stratégie des militaires est celle de casser les énergies, sapant ainsi le moral des bâtisseurs d'espoir ». Pendant ce temps, grand paradoxe, à 50 kilomètres de Naplouse, à Tel-Aviv, les gens pratiquent le surf et ont une espérance moyenne de vie de 85 ans !

La protection rapprochée du peuple palestinien est également compliquée par le fait qu'il est difficile de trouver des financements quand il s'agit de Jérusalem-Est jugée, à tort, hors de danger par l'opinion internationale.

Il n'empêche qu'après 1 an et demi d'efforts, le succès de la réalisation des dispensaires se fait ressentir malgré les obstacles incessants. Aujourd'hui, le Docteur Garrigue a témoigné de la maladie cachée de ces territoires occupés : la pauvreté, un autre moyen de tuer, plus insidieux et moins visible que les balles. Et de conclure sur cette donnée alarmante : la population palestinienne est composée de 50 à 60 % de jeunes âgés de moins de 15 ans. Or ce sont eux qui souffrent en premier lieu des effets de cette pauvreté.

Help Doctors est une des rares ONG qui est restée présente pendant les bombardements de décembre 2008 et janvier 2009. L'ONG a publié un livre-témoignage* écrit par Jean-Michel Asselin intitulé « Gaza ? ». Il regroupe des récits de familles palestiniennes dont le destin a basculé avec la guerre. Leur message est clair : des milliers de Palestiniens ont besoin d'aide, appellent à l'aide. Ce livre veut juste dire ce qu'ils sont, ce qu'ils ont vécu, ce dont ils rêvent pour demain. Le simple voyage à Gaza, une fois par l'Egypte, une fois par Israël, fut une petite aventure. 22 jours de guerre-22 histoires de vie. Là tout est souffrance, désolation et ….espoir ; c'est une question de dignité !

Philippe Ducros©

*Gaza ?
De Jean-Michel Asselin,
collection 1+un en deux tomes.
1 tome pour lire-1 tome pour voir
(recueil de photos)--Prix : 20 €

Les bénéfices sont reversés à Help Doctors pour ses actions humanitaires internationales.

Attention, ce livre n'est pas disponible à Présence et Action Culturelles

Info : www.helpdoctors.org

Communauté européenne 2009©

Vers la fin du non-marchand ?

La Directive européenne « relative aux services dans le marché intérieur « N° 2006/123/CE, dite directive Services, parfois encore appelée Bolkestein, devait être transposée en droit belge pour le 28 décembre 2009.

A l'heure d'écrire ces lignes, la transposition de la directive services se fait très lentement, dans l'anarchie la plus complète, sans concertation entre l'Etat fédéral, les Régions, les Communautés et sans débat parlementaire digne de ce nom !
Les Provinces et les communes semblent ignorer qu'elles sont concernées.

L'associatif est étrangement amorphe et incapable d'une quelconque action concertée.
Les notions de mandat et d'organisation caritative ne semblent troubler personne !

Mon précédent éditorial de septembre « Directive Services, il reste 100 jours pour sauver le non-marchand »[1] ont bien suscité quelques réactions (une campagne PAC-CESEP, des exposés à l'ULB, au DBF, au Conseil Supérieur de l'Education Permanente, au Conseil Socialiste de l'Associatif, quelques questions parlementaires, un dossier bien fait réalisé par l'UNIPSO et dans Alter Echos n°283 du 23 octobre 2009…) mais elles sont sans doute bien timides et certainement trop tardives.

L'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne (TFUE) ce 1er décembre 2009 laisse encore un petit espoir de permettre aux Etats de sauver le secteur non-marchand de la vague du tout au marché .

J'en appelle à la création urgente d'un Collectif SSIG-BE.

Serge Noël
directeur du CESEP
le 16 novembre 2009

1. Voir APC N°19 qui reprend en partie cet éditorial visible en totalité sur www.cesep.be

ATTERRISSAGE DE LA DIRECTIVE SERVICES :

CRIER AU FEU OU FAIRE L'AUTRUCHE ?

On se rappelle combien l'annonce de la Directive Bolkestein avait fait grand bruit et débat en 2003. Il n'empêche en 2006, le Conseil européen l'avait pourtant adoptée certes amendée et le Parlement européen ratifiée. A l'approche de cette fin 2009, voici que l'on en reparle puisque dans les faits, la Directive européenne sur les services doit être transposée par les Régions et Communautés pour le 28 décembre 2009. Alors que le délai imparti était de trois ans, à cette heure pratiquement personne n'est prêt.

Il faut pourtant mesurer toutes les conséquences et retombées réelles que cette Directive peut engendrer au niveau des activités sociales, culturelles, formatives. Jusqu'à remettre en question la manière dont l'État promeut la diversité et la liberté d'initiative des associations... voire son propre pouvoir d'initiative. Les risques sont énormes. La notion de service est très large, et quand la directive la définit et l'organise, elle utilise des concepts qui n'existent pas nécessairement dans nos législations. Donc, transposition impossible sans interprétation.

Comment cela se passe-t-il concrètement ? La transposition comporte une phase de screening. Chaque entité de l'État, communes y compris, doit passer en revue toutes ses réglementations pour voir si elles entrent ou pas dans le champ de la Directive, et si elles y entrent, quels sont les éléments qui doivent éventuellement y être modifiés : suppression de demandes d'autorisation, d'exigences particulières (comme le fait d'être constitué en asbl), en somme tout ce qui peut s'avérer une barrière à l'entrée pour une entreprise extérieure au marché national.

Exemple de transposition : le fédéral

Au fédéral, le gouvernement a préparé deux lois qui doivent arriver sous peu au Parlement.
La première est dite de transposition horizontale. Grosso modo, elle reprend simplement les éléments généraux de la directive, notamment des éléments de définition.
La seconde loi est dite de transposition verticale, comprenez secteur par secteur. Elle devrait par exemple modifier les modalités de protection de certaines professions : architecte, géomètre expert, marchand ambulant, etc. Le Gouvernement propose ainsi que dans la procédure permettant d'obtenir le droit d'exercer sous le titre de psychologue soit supprimée l'obligation de fournir une copie « authentifiée » de son diplôme, pour faciliter l'exercice de psychologues étrangers en Belgique. Reste à voir si, pour certaines matières plus complexes ou qui nécessitent des concertations avec l'une ou l'autre instance d'avis ou entité fédérée, des éléments de transposition ne viendront pas plus tard, dans des textes additionnels. On pense par exemple à l'agrément comme entreprise prestataire dans le système du titre-services, organisé par un accord de coopération avec les régions.

Le screening a deux positions

En effet, il consiste à établir deux listes. La première est dite négative : elle énumère tous les textes qui ne relèvent pas de la directive services et les exclut donc du mécanisme de transposition.
Une seconde liste est dite positive et reprend les législations concernées et, éventuellement, les modifications à y apporter.

C'est ici que les enjeux commencent à se nouer. La directive services avait suscité pas mal de débats, souvenez-vous autour du fameux plombier polonais : la version initialement promue par la Commission européenne, alors encore appelée projet Bolkestein, prônait en effet qu'une entreprise pouvait opérer dans n'importe quel pays en rémunérant son personnel aux conditions en vigueur dans le pays où elle a son siège. Or, si ce « principe du pays d'origine » a sauté, d'autres points problématiques de la directive ont été maintenus. C'est le cas de la définition de son champ d'application, où tout ne va pas de soi.

Communauté européenne 2009©

Quelques exclusions (presque) évidentes

L'idée de base de la directive est qu'elle s'applique aux services commerciaux. Mais les services non-commerciaux n'étant pas définis de façon générale dans les traités européens, la directive doit en exclure certains. À y regarder dans les détails, elle le fait dans des termes parfois très restrictifs. Ainsi, des activités de service sont exclues d'office. D'abord celles qu'on appelle les SIEG, (les services d'intérêt économique général) dont les traités européens confient l'organisation à d'autres directives : chemins de fer, postes, fourniture et distribution d'énergie, etc.

Ensuite sont exclus les services d'intérêt général non économique.
Il en existe de deux types :
- ceux qui relèvent de l'exercice de la puissance publique : justice, police, défense ;
- ceux qui sont prestés par l'État lui-même et qui sont offerts gratuitement ou contre rémunération symbolique : principalement l'enseignement et la sécurité sociale.

La directive exclut également explicitement de son champ d'application tous les soins de santé, pour autant que le prestataire fasse partie d'une profession de santé réglementée.

Enfin, pour d'autres activités que la directive exclut, une interprétation du texte est nécessaire, et l'exercice de transposition doit proposer une manière de trancher.
Il s'agit en particulier des activités qualifiées de services sociaux (logement social, « aide à l'enfance, aux familles et aux personnes se trouvant de manière permanente ou temporaire dans une situation de besoin) qui sont assurées par l'État, par des prestataires mandatés par l'État ou par des associations caritatives reconnues comme telles par l'État. » Le seul élément qui permet de qualifier plus précisément les associations caritatives se trouve dans un document de la Commission qui en parle comme comprenant « les églises et les organisations religieuses poursuivant des fins charitables et bénévoles ».

Cette énumération des services sociaux est une manière « limitative et imprécise » d'exclure les services sociaux, d'après les termes d'un avis demandé par l'administration fédérale au cabinet d'avocats Lallemand et Legros. La réglementation européenne ne définissant nulle part les services sociaux.

Formation et culture : pas exclus en bloc

De plus, au vu de la manière dont la réalité se présente chez nous – et dans une partie des autres États membres – cette énumération implique que les secteurs de la culture (p. ex., éducation permanente, organisations de jeunesse), et de la formation professionnelle ne sont pas exclus explicitement ou « en bloc » du champ d'application de la directive. Il faut prendre en compte des critères issus de la jurisprudence européenne, comme les modes de calcul du financement public, etc.
Soit on prend le parti d'interpréter de façon souple les critères qui permettent de savoir si un service est « commercial » ou « d'intérêt général ». Dans ce cas de figure, on se dit que la transposition semble facile, n'entraîne pas à terme de réorganisation des secteurs, et comporte peu de risques.
Mais d'autres voix sont plus prudentes, voire alarmistes. Pour elles, les concepts belges et européens ne se superposent pas. C'est notamment le cas des experts de Lallemand et Legros – qui analysent la jurisprudence européenne et les documents de la Commission pour trouver des éléments de concordance avec la réalité belge, et en ressortent avec des arguments qu'ils jugent eux-mêmes peu convaincants. Il faut travailler au cas par cas.

Imaginons un cas théorique : la formation professionnelle des demandeurs d'emploi est considérée par une Région comme ne tombant pas sous le coup de la directive services. Le décret de transposition n'aborde pas le sujet, et les décrets qui organisent le secteur ne sont pas modifiés d'ici décembre 2009. La Commission pourra estimer que la transposition est insatisfaisante et demander à la Belgique de permettre l'agrément, voire le subventionnement, à des opérateurs commerciaux.

En Région wallonne, les travaux ont commencé en septembre 2008. En février, une mission de coordination du screening a été confiée à un consortium de consultants qui a remis un rapport en septembre. Le Gouvernement a donc préparé plusieurs textes de décret de transposition verticale, et deux de transposition horizontale, qui sont arrivés dans le courant d'octobre sur la table du CESRW. Dans les décrets qui sont modifiés, on ajoute le plus souvent un paragraphe qui consiste à permettre à un opérateur étranger qui respecte un critère d'agrément équivalent dans son pays d'origine de faire valoir cela en Wallonie, et un autre qui introduit la possibilité de se faire agréer sans pour autant avoir droit automatiquement à une subvention publique. Le CESRW a rendu son avis mi-novembre : il y insiste sur le fait que le processus de transposition ne s'arrête pas aux décrets. C'est la pratique d'application des textes qui va permettre, dans la longueur, de baliser ces critères d'équivalence. Et de réclamer sur ce point une coordination wallonne de cette mise en œuvre, une publicité, et également une concertation fine avec Bruxelles et la Communauté.

En Communauté française, dans un premier temps, le ministère a considéré que ses matières ne sont pas concernées. Attitude qui pose question à plus d'un acteur associatif, notamment au regard des activités organisées par différents décrets dans le champ culturel (éducation permanente, organisations de jeunesse, etc.). Mais le gouvernement a fait volte-face cet automne. L'analyse a été lancée et des conclusions ont été présentées au Gouvernement mi-novembre.

La formation professionnelle est a priori touchée « par défaut » par la Directive services, quand bien même le service est dédié aux personnes les plus défavorisées.
Serge Noël, Directeur du Cesep, à la fois un service d'éducation permanente et d'insertion professionnelle, ne cache pas ses inquiétudes, voire sa colère : « *Le monde du privé revendique une interprétation large de la directive. Regardez les prises de position du patronat flamand. Combinez cette vision de la transposition avec les restrictions européennes en matière d'aides d'État, et vous entreverrez à quel point notre paysage de l'insertion professionnelle pourrait se retrouver bouleversé au niveau de son fonctionnement au lieu de miser sur la liberté associative.* »
Serge Noël fait ensuite référence à l'exemple français : l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité, en juin, un texte qui donne une liste de services considérés comme « non économiques » parce que relevant de l'intérêt général. Il faut dire que l'associatif français s'est alarmé, fédéré et mobilisé sur la question depuis quelques années

En guise de conclusion, la transposition de la directive n'a pas été menée avec toute la rigueur possible. Elle brasse des enjeux importants, et s'y joue de toute évidence une partie du "modèle social belge", même si les menaces qu'elle comporte, mettront quelques années à s'avérer. Il reste donc aux Gouvernements à conclure le processus le moins nuisible en prenant des positions politiques. Pour cela, il faut qu'ils soient proactifs et explicites sur les exclusions qu'ils veulent voir consacrées. Il faut qu'ils défendent au niveau européen une directive sur les fameux Services sociaux d'intérêts généraux et le cas échéant soient aux côtés des opérateurs qui devraient subir un contentieux à Luxembourg.

Thomas Lemaigre
1er décembre 2009

Un site bien complet sur le sujet :
http://www.ssig-fr.org

DES RAISONS DE S'INQUIÈTER ?

Depuis 1990, Bernard Hayette s'occupe du secrétariat politique de la délégation du PS belge au Parlement européen. Il prépare des dossiers politiques pour sa délégation et relaye les préoccupations des citoyens en Belgique auprès de son parti.

Qu'implique l'application de la Directive Services en Belgique ?

La Belgique va, dans le cadre du processus de transposition, proposer une solution à la Commission en essayant de modifier le moins possible de lois actuelles. A ce stade de discussion, ce n'est plus un débat politique, ce sont des aménagements juridiques. En cas de litige, il revient à la Cour de Justice d'évaluer l'intérêt général ou le caractère économique au travers de l'article 16 de la directive. L'Etat belge a terminé son travail législatif, il a accepté et a ratifié la Directives Services. A l'avenir, la Belgique ou ses tribunaux, pourront s'adresser à la Cour de Justice européenne, si un problème devait se poser. Ce sera elle qui tranchera.

Le secteur associatif est inquiet des conséquences éventuelles de cette Directive sur son activité.

Certaines inquiétudes ne me semblent pas fondées. La Directive va introduire plus de concurrence, elle facilite l'installation d'autres entreprises en Belgique mais nous sommes en Europe. Le texte différencie les entreprises à vocation économique et celles chargées de l'intérêt général. A priori, ni le système de subventions, ni d'emplois aidés ne seront concernés.

Les subsides aux associations du secteur culturel ne sont donc pas menacés ?

La directive services concerne également le secteur culturel parce que certaines activités ont une portée économique. Pour le moment, je n'ai pas encore vu de texte européen relatif à l'éducation mais nous devons rester vigilants. En effet, les conservateurs de la Commission ont parfois tendance à considérer que tout est économique, il n'est, donc, jamais exclu de voir débarquer des propositions très à droite. La concurrence n'est pas une mauvaise chose, si cela se fait dans des conditions sociales, environnementales et culturelles optimum mais si cela doit se faire sur le dos des travailleurs, ce n'est pas acceptable. Se réfugiant derrière la libre circulation des travailleurs, certaines entreprises européennes pourraient être tentées d'introduire des éléments de concurrence déloyale et de pratiquer un dumping social et salarial, dommageable pour tout le monde. Dans le domaine culturel, certaines questions vis-à-vis du non-marchand dépendent uniquement du champ national. Pour le moment, l'Europe n'interdit pas qu'on finance la plupart des services sociaux comme la garde d'enfant, l'alphabétisation... A l'avenir, il faudrait peut-être réfléchir à des aides européennes par le développement d'une politique sociale européenne. L'Europe pourrait ainsi aider les Etats, les Régions et les Communautés à mieux financer leurs services publics.

D'autres textes concernant l'associatif sont-il en préparation ?

Les instances de l'UE travaillent sur les Services Sociaux d'Intérêt Général (SSIG) qui ont été exclus de la Directives Services. Ce texte va notamment couvrir la culture et la santé. Il est à l'examen par les institutions européennes. Le rapport Hasse Feireira, socialiste portugais, prévoyait des balises sociales mais il faudra être vigilant parce que le processus de consultation n'est pas terminé. A son sujet, je ne peux pas dire au secteur associatif « surtout, ne vous inquiétez pas ». Il faudra se battre et convaincre. Ils doivent se manifester et interpeller leurs mandataires pour ne pas être oubliés dans le sprint final. Ensemble, nous pouvons y arriver.

AGENDA DES RÉGIONALES

LISTE NON EXHAUSTIVE DES ACTIVITÉS DES RÉGIONALES PAC. PLUS D'ÉVÉNEMENT SUR LES SITES DES RÉGIONALES.

BRUXELLES
www.pac-brabantwallon.be -02/ 511.88.26

22,23 et 24.01 : ATELIER SLAM - Week end à la Maison...aux saveurs plurielles.
Atelier interactif de slam pour adolescents et adultes animé par Macky. (De 17 à 19 h)
20 h : Concert de Macky
Gratuit
Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale,
4 rue Mommaerts, Molenbeek
Infos : Hermine Gulhagopian-Thirion :
02/468 57 57 ou Thirion.gul@skynet.be

22 et 23.01 : EXPO-DEBAT
Les écrivains voyageurs, de l'Orient à l'Occident
Intervenants à déterminer.
La ferme rose, Avenue de Fré 44, 1180 Bruxelles
Gratuit
Infos : PAC Bruxelles

CHARLEROI
www.pac-charleroi.be - 071/ 79 72 08

BALLROOM – « Thé dansant à Charleroi Danses »
Redécouvrez les plaisirs de la danse à deux avec Charleroi/ Danses et PAC…
Chaque dernier dimanche du mois :
31.01, 28 .02, 28.03 de 14h à 18h30
Les Ecuries - Bd Mayence 65, 6000 Charleroi - Tarif: 5€

23.01 dès 20h CONCERT – « On prend l'air »
Soirée de présentation du premier album "Complainte de l'homme face à la machine" de « On prend l'air » (rock mourzouk).
Gratuit!
L'Eden, Bd Bertrand 1/3 - 6000 Charleroi

THEATRE – « Mensuel » - Episode 4 & 5
Le magazine théâtral qui égratigne l'actualité
Un rendez-vous grinçant, déluré et décalé avec l'actualité!
11.02 et 12.02 à 20h30 (le 12.02 aussi à 14h30)
11.03 et 12.03 à 20h30 (le 12.03 aussi à 14h30)
Tarif : de 6 à 12€. Réservation: 071/31 40 79
L'Ancre, Rue de Montigny 122, 6000 Charleroi

DINANT-PHILIPPEVILLE
www.pac-dinantphilippeville.be - 060/ 31 34 48

Du 11 au 29.01 - JARDIN SOLIDAIRE DE COUVIN
Possibilité de passer des commandes groupées de semences biologiques
Infos : PAC Dinant-Philippeville

16.01 : ANIMATION
« Le Carrousel des Paufffsss »
Une co-organisation CIEP-MOC Couvin, Vie Féminine Couvin, GSARA D-Ph et PAC D-Ph, en partenariat avec A.I. Couvin-Viroinval. Action pauvreté en Belgique : exposition et débats.
Centre culturel Action-Sud à Nismes, dès 20 h.

ATELIER A VENIR...
Les différents groupes à projets reprennent les rencontres, après la pause de décembre. Nous vous invitons à nous contacter pour toute information ou suggestion.
- Création d'une campagne relative à la protection de l'environnement : appel aux personnes intéressées (communication, personnes ressources, etc.)
- Ateliers citoyens autour de la pauvreté à Mariembourg, le mercredi soir ou le samedi matin. En parallèle, création d'une sculpture collective monumentale sur le sujet.
- Groupe de travail « Week-End Sports, Santé, Nature, Handicap ». Thème de l'année : environnement.
- Initiation de groupes de travail sur Haïti (préparation du Festival Fier-Monde 2010 qui aura lieu en août à Florennes).
- L'unité mobile d'utilisation du PC et d'internet sera opérationnelle dès la rentrée : contactez-nous pour organiser des ateliers dans votre quartier.

Infos : PAC Dinant-Philippeville

HUY-WAREMME
www.huywaremme.be - 085/ 25 08 50

Du 05.02 au 07.02 :
EXPO-VENTE – « Asseoir l'espoir »
Expo-vente de chaises transformées artistiquement par des artistes (au sens large du terme) de l'arrondissement de Huy-Waremme au profit de l'Ecole du Cirque de Ramallah
05.02 de 18 à 22h, 06.02 de 13 à 22h
et 07.02 de 11 à 20h.
Entrée gratuite
Espace Saint-Mengold, place Verte, 4500 Huy

Du 16.03 au 01.04 :
EXPO – « La Bibliothèque Orientale »
Les lundi et mardi de 13h à 18h30, les mercredi et vendredi de 10h à 18h30, le samedi de 9h à 13h).
Vernissage le mardi 16 mars à 18h30 en présence de Serge Hustache et de Patrick Lerch. Concert commenté de Musta Largo avec Serge Hustache le mardi 23 mars à 19h30.
Entrée gratuite
Bibliothèque communale de Waremme,
rue du Rèwe 13 - 4300 Waremme

Info : Régionale PAC Huy-Waremme (085/250.850 ou presenceetactionhw@gmail.com). Visites scolaires possibles

LIEGE
www.pac-liege.be - 04/ 221 42 10

26 et 27.02 à 20h30 :
THEATRE - Y a t'il des Tigres au Congo ?
Interprétation : Olivier Darimont et Jan Hammennecker
10 € (prix réduit 7 €) – Abonnement 5 spectacles 35 € (prix réduit 30 €)
Théâtre Le Moderne, Rue Sainte Walburge, 1 – 4000 Liège
Info : www.lemoderne.org - info@moderne.org - 04 225 16 06

Du 28.02 au 25.04 :
EXPO - Biennale Internationale de la Photo
Dans le cadre du Off de la Biennale – Exposition de la Régionale PAC de Liège
Salle Vol au Dessus (Place Emile Dupont, 1 – 4000 Liège)
Gratuit - info : PAC Liège

MONS-BORINAGE
www.pac-monsborinage.be - 0476/ 66 64 90

Du 15.01 au 22.01 :
EXPO - « Bibliothèque orientale »
Exposition consacrée aux écrivains voyageurs du 19ème siècle.
Vernissage à l'orientale et en musique le 15.01à 19h.
Nombreuses animations pendant la durée de l'exposition : attentat littéraire, animation interculturelle, visite guidée, atelier calligraphie,…
Cour de Justice - Rue des Droits de l'Homme, 1 - 7000 Mons
Entré libre
Info : PAC Mons

13.02 à 14h : CINE – Séance « Amour pour tous »
Dans le cadre du Festival international du film d'amour, « Amour pour tous » permet une nouvelle fois, une séance spéciale dédiée aux moins valides d'entre nous en collaboration avec de nombreuses associations de personnes handicapées de Wallonie et de Bruxelles.
Imagix Mons, Avenue des Bassins 7000 MONS
Infos et réservations : Claudine Houdart : 065/33.89.21.

Du 22 au 27.03 : SEMAINE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE 2010 À MONS
Le projet « Semaine de la Solidarité Internationale montois 2010 » vise à illustrer la coopération au développement. Le thème central est le développement durable et intègre les dimensions économiques, écologiques, sociales, culturelles mais également politiques.
Dans ce cadre PAC propose l'exposition de Yann Arthus Bertrand « Tout est vivant, tout est lié » ainsi que « L'énergie : quel choix pour demain ? » le 22.03 à18h30. Salle des mariages et salles des sacquiaux en l'hôtel de Ville de Mons (Grand place), ainsi que dans les commerces du centre ville.
« Les marchés de l'égalité » se produiront le 24.03 à 21h30 au Salon gothique de l'hôtel de Ville de Mons, ainsi que le 26.03 de 10 à 12h sur le Marché aux fleurs de la Grand place de Mons.
Nombreuses autres activités : ciné-club, pièce de théâtre, conférence, concert,…

AGENDA DES RÉGIONALES

NAMUR
www.pac-namur.be - 081/ 64 99 96

ACTIONS « PORTEUR DE PAROLES »
Dans le cadre de la campagne « Merci l'impôt ! », l'équipe de PAC Namur sera présente sur les marchés de la région namuroise pour récolter et afficher la parole des passants.
Sambreville : mercredi 10 mars ; Andenne : vendredi 12 mars ; Namur : samedi, 20 mars.
Infos : PAC Namur

SOIGNIES
www.pac-soignies.be - 064/ 28 10 82

Du 14 au 18.02 : VOYAGE SOCIOCULTUREL
« Carnaval de Venise »
Le prix comprend : le voyage en autocar, le séjour à l'hôtel*** « Lido Di Jesolo », les petits déjeuners. du 2ème au 4ème jour, demi-pension (hors boissons), une excursion gratuite à Verone et les transferts de l'hôtel à Venise (Aller-Retour).
Prix : 295€/personne
Contact : Francesco Roméo – 0496/11.05.17 ou au 064/55.86.59

Du 22.02 au 1.03 : EXPO
« Bibliothèque orientale »
Exposition consacrée aux écrivains voyageurs du 19ème siècle.
Conférence sur les « écrivains voyageurs »
par Serge Hustache, Député provincial et concepteur de l'exposition le 23 février à partir de 19h.
Les Arts et Métiers - Salle Maurice Herlemont – Rue Paul Pastur, 1 – 7100 La Louvière
Entré libre
Contact : PAC Soignies

06.03: 9ème Fest-Noz et foire aux écrivains
Animé par le Cercle Celtique de Tressigneaux – Côtes d'Armor
Au programme :
- 15h : Atelier d'initiation aux danses bretonnes (débutants)
- 17h atelier de perfectionnement
- 19h30 ouverture du 9ème Fest-Noz
- 20h restauration : potée bretonne + Kouign Amann au prix de 10€

Prix : 5€ l'entrée (donnant droit aux ateliers d'initiation et perfectionnement aux danses bretonnes et au Fest-Noz) et 10€ pour le repas + dessert
Lycée Maurice Herlemont – Arts et Métiers – Rue Paul Pastur, 1 – La Louvière
Contact : Vincent Meunier – 0475/39.14.27 – andremmwel@skynet.be – http://www.fest-noz.be

THUIN
www.pacthudinie.be - 071/ 59 38 64

ACTIONS « PORTEUR DE PAROLES »
Dans le cadre de la campagne « Merci l'impôt !», la régionale de Thudinie va disposer l'animation « porteurs de paroles » dans toutes les communes de l'arrondissement de Thuin entre janvier et mars 2010. Pour plus d'information concernant les lieux et dates de ces animations 071/59.38.64

VERVIERS
www.pac-verviers.be - 087/ 33 75 33

Du 03.03au 15.04 :
FORMATION - Formation Ecrivain Public à Verviers.
Maison de l'Egalité des Chances de Verviers
Gratuit - Info : PAC Liège

WALLONIE PICARDE
www.pac-walloniepicarde.be - 068/ 26 98 98

15,16 et 17.01
LES ANTONIADES FETENT LEURS 10 ANS !!!
- Vendredi 15 janvier :
18h : La Cie Carabosse dans le Parc communal de Flobecq / 19h : Intronisation à la Maison de Village à 19h / 20h : Spectacle pyrotechnique « Tout feu, tout flamme » / Soirée sous chapiteau chauffé en clôture
- Samedi 16 janvier :
10h à 17h : Marché artisanal des saveurs sous chapiteau (Derrière la Résidence d'Artistes, Place Nouille 11 à Flobecq) / 19h : Repas anniversaire des Antoniades (grillades, woks et plats ch'tis), sur réservation
- Dimanche 17 janvier :
11h : Traditionnel apéritif vœux du Ministre Président de la Région Wallonne et de la Communauté française, Rudy Demotte / Repas des porteurs le midi et cortège folklorique l'après-midi.
Infos : PAC Wallonie Picarde

Du 1er au 15.03 : EXPO
« Bibliothèque orientale »
Exposition consacrée aux écrivains voyageurs du 19ème siècle.
Vernissage littéraire le jeudi 4 mars 2010 à 19h en présence de Serge Hustache, Député provincial.
Centre de Lecture publique de Comines-Warneton – Rue de la Procession 49 à 7780 Comines-Warneton
Infos : PAC Wallonie Picarde

Du 22 au 27.03 - SEMAINE DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE 2010 A TOURNAI
PAC Wallonie Picarde et diverses associations membres de la Commission consultative de Solidarité Internationale se mobiliseront dans différents endroits de Tournai pour une semaine remplie d'actions variées : expositions, conférences-débat, animations scolaires, petits déjeuners Oxfam, fête multiculturelle,…
Infos : PAC Wallonie Picarde

LE PROGRAMME DE PAC MOUSCRON
Infos : 056 / 33 49 09
contact@christianevienne.be
- **19.01 - CAFÉ-PHILO -**
« Du révisorat à la politique »
Avec Michel DAERDEN
Attention : cette conférence aura lieu à la Maison Picarde, Place Picarde, 7700 à Mouscron
- **9.02 – CONFÉRENCE**
« Les mondes de la pensée »
Avec Jacques RIFFLET
- **23.02 - CAFÉ-PHILO : « Foi et doutes : la rencontre d'un croyant et d'un mécréant »**
Animé par Marcel Bol De Bal et David HANSSENS
- **9.03 – CONFÉRENCE :**
« La fonction du politique »
Avec Rudy DEMOTTE et Vincent DE COOREBYTER
- **16.03 - CAFÉ-PHILO :**
« Demain le Tiers-Monde c'est vous »
Animé par Herman DE CROO
Les conférences et café-philo commencent à 19h30 et se déroulent au Centre Culturel Marius Staquet – Place Charles De Gaulle – 7700 Mouscron

ECRIVAINS PUBLICS DE WALLONIE PICARDE

03.03 : ATELIER D'ECRITURE –
« Festival des Gosses »
Atelier d'écriture pour enfants, animé par les Ecrivains publics, sur le thème du 25e anniversaire "2010 parts de gâteau et 25 bougies à souffler". De 13h30 à 16h30
La Halle-aux-draps, Grand-Place à Tournai.
Gratuit. Pour les enfants de 6 à 12 ans.

20.03 : BALADE EN ECRITURE -
« Tournai, ville des mots »
Balade en écriture, animée par les Ecrivains publics, sur le thème "Les mots défilent - des mots, des fils". Haltes inspiratrices : Musée de la Tapisserie, atelier Design textile de l'Académie des Beaux-Arts et Maison de la Culture de Tournai. Balade accompagnée par les Encuicuineuses, chanteuses à textes.
De 14h à 17h. Rendez-vous devant le Musée de la Tapisserie, place Reine Astrid à 14h.
Gratuit. Pour tous.

27.03: SOIREE SLAM-POESIE - "Cités Métisses"
Suite à l'atelier slam proposé régulièrement depuis décembre 2009, des jeunes et moins jeunes, viendront s'exprimer sur une scène slam installée sous le chapiteau des "Cités Métisses", à la résidence Carbonnelle à Tournai. "Un poème dit, un verre offert !"
A partir de 17 h
Gratuit. Pour tous, slameurs ou auditeurs
.

www.pac-g.be

Asseoir l'espoir

Beloeil

Marathon - Relais de la solidarité

© Jean-François Rochez

© Jean-François Rochez

© Jean-François Rochez

© Jean-François Roch

Au profit de l'Ecole palestinienne de cirque

152 participant-e-s
38 équipes motivées
2427 € récoltés grâce aux parrainages,
à la mobilisation des équipes et aux inscriptions offertes par l'AC Belœil

Merci à toutes et à tous !